



EDARA
 ÉCOLE DES AVOCATS
 Rhône-Alpes

Journée 300€
 Repas compris

JOURNÉE DROIT VITIVINICOLE LA COMMERCIALISATION DES VINS

Information : www.edara.fr / m.charbon@edara.fr - 04 78 37 30 15
 Formation éligible au FIF.PL (télécharger votre demande avant le début de la formation)

VENDREDI 15 NOVEMBRE 2019

EDARA
 ÉCOLE DES AVOCATS
 Rhône-Alpes



Clairefontaine est blotti au sein d'un magnifique parc d'un hectare, classé par l'Office national des Forêts. Un lieu dédié au calme et à votre bien-être.

Situé dans le village de Chonas l'Amballan, dans l'Isère, à proximité de la mythique Nationale 7 et moins de 10 km de la sortie d'autoroute, le Domaine bénéficie d'une situation privilégiée au centre du triangle Lyon, Saint-Etienne et Valence.

Domaine de Clairefontaine

105 chemin des Fontanettes
 38121 Chonas –l'Amballan



INSCRIPTION

JOURNÉE DROIT VITIVINICOLE

LA COMMERCIALISATION DES VINS

Nom :Prénom.....

Nom de votre cabinet :

Adresse :

Barreau de :Date de prestation de serment

Téléphone : Mobile : Toque :

Email :

Date de naissance* / / *mention obligatoire

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 15 jours

Information : www.edara.fr
m.charbon@edara.fr - 04 78 37 30 15

Formation éligible au FIF.PL
(télécharger votre demande avant le début de la formation)



Journée
300€
Repas compris

Domaine Clairefontaine
105 chemin des Fontanettes
38121 Chonas-l'Amballan
04 74 58 81 52

LES DROITS D'INSCRIPTION

COMPRENENT:

- La formation
- Le support de formation
- Déjeuner

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER :

Accompagné de votre règlement à

l'EDARA
191 rue Vendôme
69003 Lyon

ANNULATION :

Toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit à l'EDARA et lui parvenir 15 jours avant le début de la formation
(voir nos conditions générales de ventes sur notre site)
Inscription validée à réception du chèque
Places limitées

enregistré sous le numéro 84691490869

Lors de votre inscription, pensez à joindre votre attestation URSSAF de contribution au fond de formation (ou notification d'affiliation pour les moins de 1 an)

Programme de la journée du 15 novembre 2019

valide 5 h de formation

8 h 30 – Accueil des participants

9 h 00 – Ouverture de la journée et présentation des intervenants par Monsieur le Bâtonnier DESILETS

- Le contrat de vente de vins et les différents acteurs (viticulteur, courtier, négociant)

- Aspects légaux
- Aspects pratiques

Parole à la salle : questions - réponses

- Le rôle de l'interprofession en matière d'enregistrement de contrat et de suivi des prix

Les avantages du e-commerce, et de la blockchain en matière de traçabilité du vin

Parole à la salle : questions - réponses

12 h 30 – 13 h 30 – Découverte des vins d'Ampuis

Déjeuner sur place